BULLETIN DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE
2e Série — Tome 39 — N° 6, 1967 (1968), pp. 1123-1147.

NOTE PRÉLIMINAIRE SUR LES CARIDES RECUEILLIS PAR L' « OMBANGO » AU LARGE DU PLATEAU CONTINENTAL, DU GABON A L'ANGOLA
(Crustacea Decapoda Natantia)

Par A. CROSNIER et J. FOREST

De 1960 à 1962 l' « Ombango », navire du Centre O.R.S.T.O.M. de Pointe-Noire, a effectué, sous la conduite de M. Rossignol, quatre campagnes numérotées de 12 à 15, qui ont couvert une zone s'étendant en latitude de l'île São Tomé (0°) au Cap Frio en Angola (18°S) et en longitude de la côte à 6° E. Ces campagnes avaient pour but principal l'étude des conditions hydrologiques existant dans la région parcourue, qui est la « zone d'alternance australe » ou « région sud d'oscillation du front des eaux chaudes », mais on s'est également attaché, lors de 55 stations situées presque toutes en dehors du plateau continental (fig. 1), à récolter des échantillons de la faune pélagique.

Ces récoltes n'ont pu être faites qu'avec des moyens très limités : un filet Grand Schmidt de 4 m² d'ouverture, à maille de 1 mm de côté, et un chalut pélagique Isaacs-Kidd de 10 pieds.

Chaque station comportait normalement six traits horizontaux de Grand Schmidt, de 15 minutes chacun, à 10, 60, 130, 300 et 725 mètres de profondeur, auxquels étaient associés six traits verticaux à 50, 150, 300, 600 et 1.100 mètres ; le bateau, à l'issue de chaque trait horizontal, était stoppé et le filet n'était remonté que lorsqu'il avait gagné la verticale. A la profondeur de 725 mètres, il était en outre effectué un trait de chalut pélagique de 60 à 120 minutes selon les cas. Ce programme n'ayant pas été respecté à chaque station, il a été exécuté au total 172 pêches au moyen du filet Grand Schmidt et 45 au moyen du chalut pélagique. La répartition numérique des pêches en fonction de la profondeur est donnée dans les tableaux ci-après.

Depuis 1962, l' « Ombango » n'a plus effectué de prospection systématique de la faune pélagique mais a été amené à faire, dans les environs de Pointe-Noire et autour d'Annobon, diverses récoltes au filet Grand Schmidt, au chalut pélagique, et au chalut de fond. Les profondeurs maximales de travail ont été, alors, de 2.000 mètres avec le filet Grand Schmidt et le chalut pélagique, de 1.000 mètres avec le chalut de fond.

Nombre de pêches effectuées au filet Grand Schmidt	Profondeur atteinte en mètres	
	Trait horizontal	Trait vertical associé
45	10	50
4	30	100
19	60	150
2	85	200
28	130	300
1	150	350
5	230	500
20	300	600
5	670	1.000
34	725	1.100
2	800	1.200
2	880	1.300
5	1.000	—

Nombre de pêches effectuées au chalut pélagique	Profondeur atteinte en mètres
1	10
29	725
3	775
6	850
6	1.000

Le fait que toutes les récoltes pélagiques aient été effectuées avec des filets sans système de fermeture et qu'un trait vertical ait souvent été associé à un trait horizontal, rend difficile l'interprétation des résultats quant à la répartition verticale des espèces pélagiques et à leur liaison éventuelle avec les différentes masses d'eaux océaniques. Toutefois des pêches à diverses profondeurs ayant été faites lors de la plupart des stations et des données hydrologiques assez détaillées ayant été relevées chaque fois, nous espérons qu'une telle interprétation pourra être tentée, au moins pour les espèces les mieux représentées.

La présente note a un caractère préliminaire ; elle comprend la liste des espèces identifiées, 39 au total, avec, pour chacune d'elles, les numéros des stations de récolte (voir fig. 1). Pour trois espèces considérées comme nouvelles, *Parapandalus brevipes*, *Plesionika rossignoli* et *P. holthuisi* spp. nov., nous donnons une diagnose sommaire, accompagnée de dessins et de quelques remarques sur leurs affinités ; une quatrième, désignée ici sous le nom d'*Ephyrina* sp. aff. *hoskynii* Wood Mason et Alcock, apparaîtra vraisemblablement comme nouvelle également, lorsque nous aurons pu disposer d'un matériel de comparaison approprié.

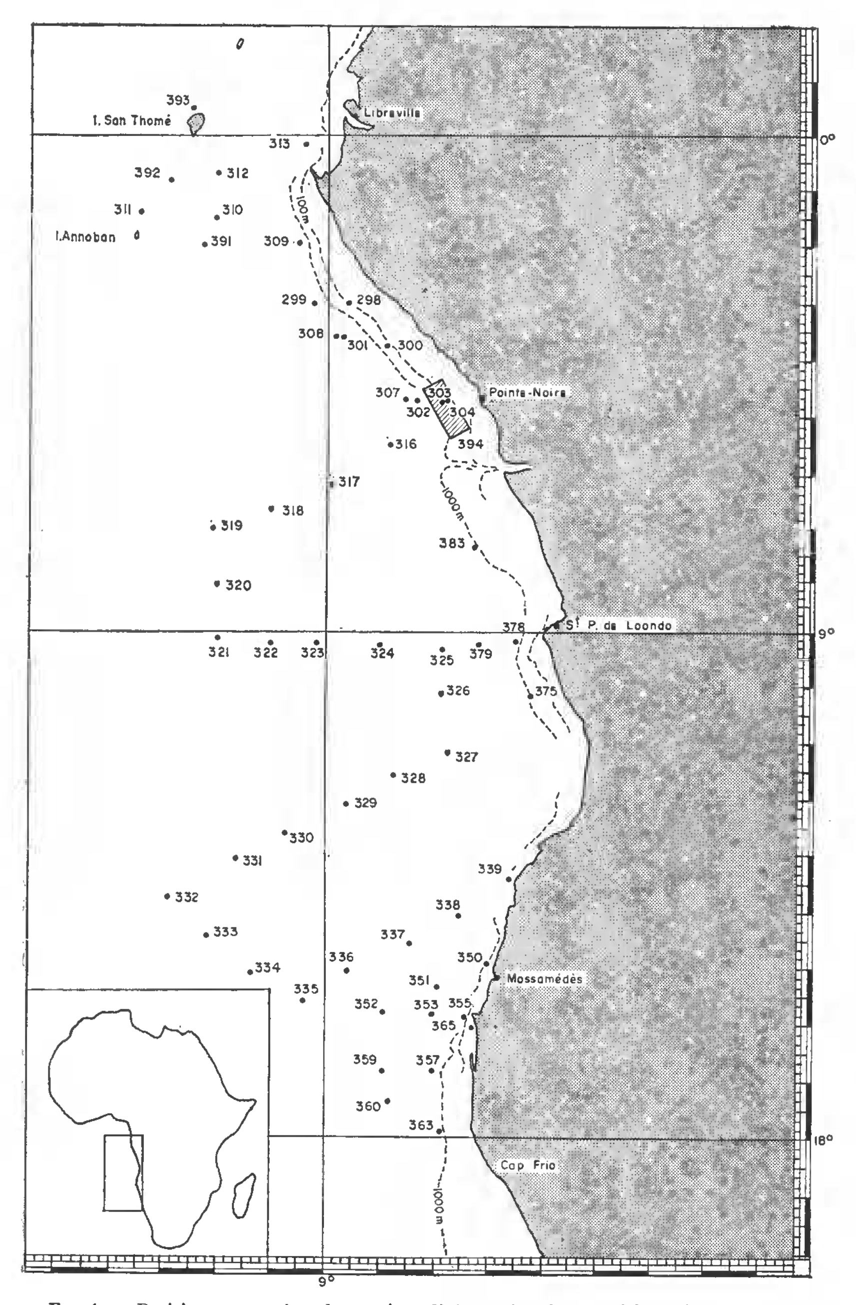


Fig. 1. — Positions et numéros des stations d'où provient le matériel étudié.
N.B. Sous le n° 394 (aire hachurée) ont été regroupées plusieurs pêches faites sensiblement au même endroit, au large de Pointe-Noire.

D'autres espèces ont donné lieu à des remarques d'ordre taxonomique ; il s'agit particulièrement de celles qui n'avaient jamais été signalées dans la région prospectée, comme *Oplophorus novaezeelandiae* de Man, *Sclerocrangon jacqueti* (A. Milne Edwards) et *Pontophilus gracilis* Smith.

Enfin, tout en réservant l'étude biogéographique détaillée de notre matériel pour le travail d'ensemble actuellement en préparation, nous résumons la distribution géographique de chaque espèce : les localisations pour lesquelles nous ne citons pas de références ont été extraites des publications de L. B. Holthuis, 1951 et 1952. Elles sont complétées par les données plus récentes et par celles, nouvelles, que nous apportons ici.

Oplophoridae.

Genre **Oplophorus** A. Milne Edwards.

1. *Oplophorus novaezeelandiae* de Man, 1931 (fig. 2). — Stations 335, 337, 351, 352, 360, 363.

L'espèce a été décrite par de Man (1931, p. 369) d'après des spécimens provenant de l'estomac d'un poisson capturé au large de la Nouvelle Zélande (à l'est de l'île du Sud).

Elle a été signalée par H. Boschma dans les *Discovery Reports* (vol. 25, 1949, p. 294), comme hôte d'un Ellobiopsidae, d'après un exemplaire de l'Atlantique sud-africain (32°45'S, 8°48'W, entre 650 et 0 m de profondeur). Enfin Y. C. Yaldwyn (1963, p. 152), dans une note sur les crevettes d'eau profonde et leur luminescence, a mentionné la capture de plusieurs spécimens au large de la Nouvelle Zélande, dans le détroit de Cook, entre 550 mètres et la surface, au dessus d'un fond de plus de 2.000 mètres.

C'est entre 14°35'S et 17°53'S qu'ont été récoltés les dix-huit exemplaires de l' « Ombango », dont six dans des traits à 300-600 mètres de profondeur [1], et les autres dans des traits à 725 mètres.

Nous avons comparé le matériel ouest-africain, d'une part à la description de de Man, d'autre part à cinq exemplaires de Nouvelle Zélande (détroit de Cook, estomac de poisson, 150 m environ, 21-5-1959, R. Greco coll.) que J. C. Yaldwyn a eu l'amabilité de nous communiquer.

En dépit de différences, que nous relèverons et commenterons ci-dessous, nous avons finalement conclu qu'il s'agissait d'une même espèce.

Il faut tenir compte tout d'abord de la différence de taille. Les plus grands individus de l' « Ombango » mesurent 12 mm (longueur de la carapace), celui décrit par de Man 17 mm, et ceux de Nouvelle Zélande que nous avons examinés, de 15 à 17 mm.

Le rostre est figuré comme près de deux fois plus long que la carapace par de Man, mais ceci résulte d'une extrapolation, car son extrémité était

1. Lorsqu'un trait horizontal et un trait vertical ont été effectués lors de la même pêche nous donnons deux profondeurs ; la première est relative au trait horizontal, la deuxième, au trait vertical.

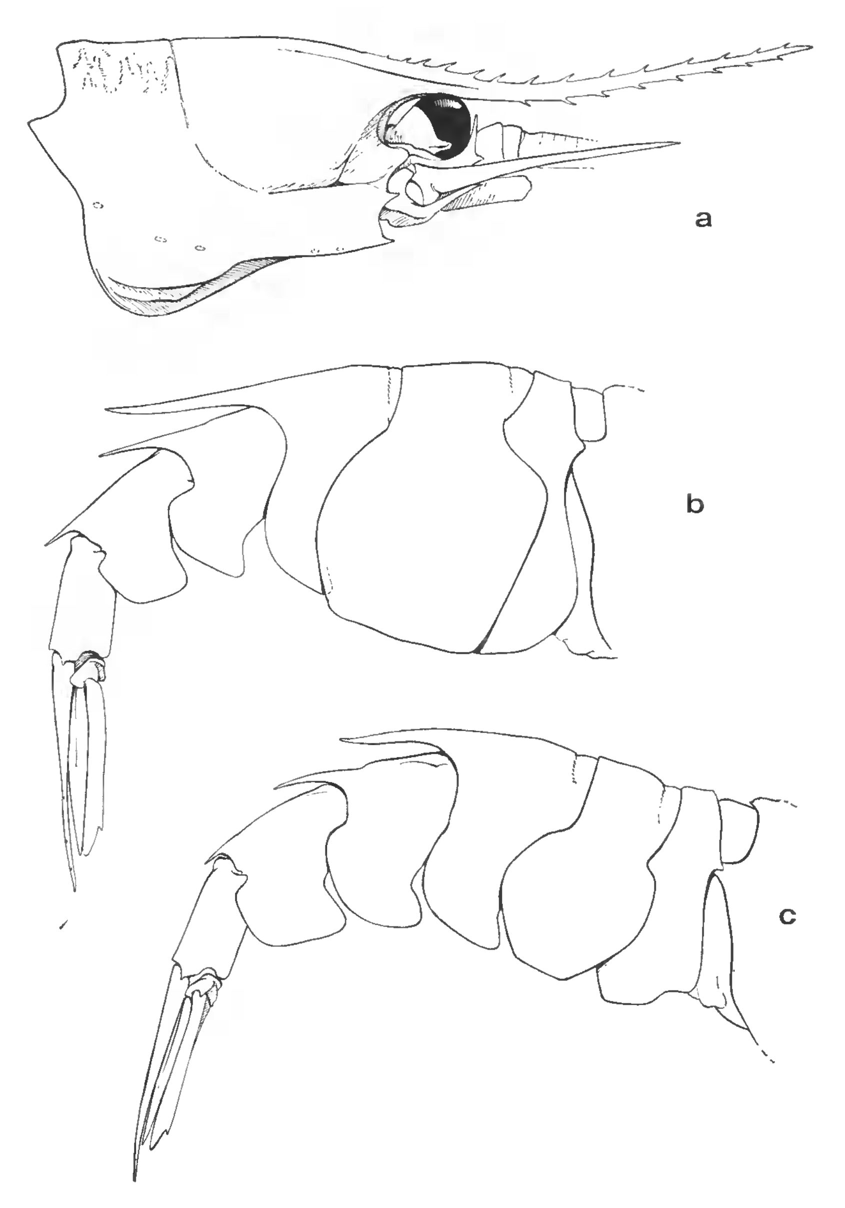


Fig. 2. — *Oplophorus novaezeelandiae* de Man, Ombango », station 335, 15°35'S — 8°35E, chalut pélagique, 0-725 m, 3-3-1961.

a et b, région antérieure du corps et abdomen d'une ♀ ovigère de 12 mm (L. car.) ; c, abdomen d'un ♂ de 11,1 mm (L. car.).

brisée chez tous les exemplaires vus par cet auteur. Les spécimens communiqués par J. C. YALDWYN, provenant aussi d'un estomac de poisson, ne sont pas en parfait état, mais chez deux d'entre eux le rostre est entier, sinon intact, et le rapport de sa longueur à celle de la carapace est respectivement de 1,55 et de 1,75. Le rapport est de 1,1 et de 1,2 chez les plus grands spécimens ouest-africains, mais apparaît comme très variable et atteint parfois 2 chez nos petits spécimens.

Le nombre de dents sur le rostre est de 13 ou 14 pour le bord dorsal, de 8 ou 9 pour le bord ventral, chez nos spécimens. DE MAN signale, en extrapolant, 15 ou 16 dents dorsales. Quant à l'exemplaire néo-zélandais examiné, dont le rostre paraît complet et dans le meilleur état, il possède 15 dents dorsales et 9 ventrales.

D'après DE MAN, la carène dorsale est aiguë et en continuité avec celle du rostre jusqu'au sillon cervical. En arrière, la carapace serait « obtusely carinate, even a little flattened ». Chez les exemplaires ouest-africains, la carène est un peu moins aiguë en arrière qu'en avant du sillon cervical, mais cependant très nette, et présente un léger aplatissement dans la région postérieure.

Une comparaison avec les spécimens néo-zélandais montre qu'en effet la carène est moins marquée chez ces derniers, sans cependant que la différence apparaisse comme très significative : elle peut simplement être liée à la différence de taille.

Un autre caractère donné par DE MAN opposerait, celui-là, la forme ouest-africaine à la forme typique : celle-ci aurait un 1er segment abdominal caréné sur sa moitié postérieure, alors que nos exemplaires présentent au contraire un léger méplat sur cette région. Cependant la comparaison avec les spécimens néo-zélandais ne fait apparaître aucune différence à cet égard et on peut se demander si la description originale ne comporte pas une erreur sur ce point.

Les 3e, 4e et 5e segments abdominaux sont pourvus d'un prolongement postérieur en forme d'épine. D'après DE MAN, l'épine du 3e segment atteint le bord postérieur du 5e segment. Sa longueur est, en fait, variable : si, chez l'un des exemplaires néo-zélandais examinés, elle n'atteint pas le bord postérieur du 5e segment, chez un autre elle le dépasse largement se terminant au niveau du bord postérieur du 6e segment.

Chez les spécimens ouest-africains on observe également une forte variabilité dans la longueur de l'épine du 3e segment (cf. fig. 2 b et 2 c), laquelle dans l'ensemble, de même que celles du 4e et surtout du 5e segment, est plus courte que chez les individus néo-zélandais.

On peut encore relever un certain nombre de différences entre les spécimens de « l'Ombango » et celui décrit par DE MAN. Ainsi l'épine distale du scaphocérite est relativement plus longue chez ce dernier, mais l'examen des spécimens néo-zélandais montre que ce caractère est variable. Il faut préciser ici que le bord interne de cette épine est finement barbelé, aussi bien chez les individus ouest-africains que chez les néo-zélandais, alors que DE MAN ne mentionne pas cette particularité, qui n'apparaît pas nettement sur son dessin du scaphocérite.

Les ressemblances entre les matériels néo-zélandais et ouest-africains

sont par ailleurs nombreuses : elles portent sur les proportions et l'ornementation de la carapace (notamment carène et sillons, épines, photophores), la forme des pleurons et du telson, les proportions des appendices thoraciques, etc.

Aussi longtemps que nous n'avons disposé pour nos comparaisons que de la description de DE MAN, nous avons hésité à identifier purement et simplement les spécimens de l' « Ombango » à *Oplophorus novaezeelandiae*, faute de pouvoir juger de la variabilité de certains caractères. L'examen des spécimens topotypiques a été déterminant, puisqu'il nous a montré que ces caractères présentaient de notables fluctuations, même chez les individus de même taille que le type. Le fait que certaines différences soient plus accentuées encore chez les *O. novaezeelandiae* de l' « Ombango » est sans doute lié à leur taille nettement plus petite.

Genre **Acanthephyra** A. Milne Edwards.

2. *Acanthephyra acanthitelsonis* Bate, 1888. — Stations 299, 301-303, 306-312, 316-320, 322-332, 334-339, 350, 352, 357, 363, 391-394.

3. *Acanthephyra sexspinosa* Kemp, 1939. — Stations 299, 302, 303, 307, 308-313, 316-320, 322-335, 337-339, 350, 352, 375, 391-394.

Très communes, ces deux espèces, connues de l'Atlantique, ont été capturées dans toute la zone étudiée ; KEMP (1939) signale la première de 14° N à 28° S et la seconde de 17° N à 18° S. L' « Ombango » a pris ces espèces surtout lors de pêches profondes ; *A. acanthitelsonis* a toutefois été trouvée dès 230-500 mètres et *A. sexspinosa* dès 130-300 mètres.

4. *Acanthephyra eximia* Smith, 1884. — Stations 313, 394.

Capturée au chalut pélagique (mais lors d'un trait effectué près du fond) et au chalut de fond, cette espèce paraît être surtout benthique et ne se trouver qu'à partir de 360 mètres de profondeur. Sa répartition géographique est très large : Pacifique, Océan Indien, Méditerranée et Atlantique. Dans l'est de cet océan, elle n'avait pas été signalée en dehors de Madère (FIGUEIRA, 1957) et de la région de Gibraltar (SIVERTSEN et HOLTHUIS, 1956) ; nous l'avons trouvée par 0°10'S et 5°06' S.

5. *Acanthephyra curtirostris* Wood-Mason, 1891. — Station 394.

Connue de toute la région indo-pacifique et de l'Atlantique occidental (de la Guyane anglaise aux Bermudes), cette espèce, dans l'Atlantique oriental, n'avait été signalée qu'à Madère (FIGUEIRA, 1957). L' « Ombango » n'en a capturé qu'un seul exemplaire par 5°26'S — 10°30'E, lors d'une pêche au filet Grand Schmidt à 2.000 mètres de profondeur.

Genre **Meningodora** Smith.

6. *Meningodora vesca* (Smith, 1886). — Stations 308, 311, 316, 317, 320, 323, 325, 326, 330, 394.

Nos spécimens, de même que ceux récoltés par le « Michael Sars » dans l'Atlantique Nord et étudiés par Sivertsen et Holthuis (1955), diffèrent de ceux décrits par Chace (1940) par un détail : la présence d'une courte carène prolongeant l'épine branchiostège. L'espèce n'a été récoltée que dans les pêches faites à une profondeur d'au moins 725 mètres. Connue du Golfe du Bengale, des Philippines et de l'Atlantique Nord, *M. vesca*, d'après Holthuis (1951), n'était signalée, le long de la côte de l'Afrique intertropicale, que du sud-ouest de la Sierra Leone (1°22'N — 26°36'W, Bate 1888 sous le nom d'*Acanthephyra brevirostris*) et du grand large (0°46'N — 18°59'W, Lenz et Strunck 1914, sous le nom d'*Acanthephyra batei*). Nous l'avons récoltée de 3°36'S à 12°35'S.

7. *Meningodora mollis* Smith, 1882. — Stations 325, 391, 393.

Connue du Pacifique, de l'Océan Indien et de l'Atlantique occidental et nord-oriental, cette espèce n'avait pas encore été signalée le long de la côte ouest d'Afrique. Nous l'avons récoltée entre 0°30'N et 9°18'S, dans des traits effectués à 725 mètres de profondeur au moins.

Genre **Notostomus** A. Milne Edwards.

8. *Notostomus longirostris* Bate, 1888. — Stations 308, 312, 318, 319, 323, 325, 327-329, 331, 335, 336, 339, 351, 355, 357, 394.

Cette espèce était connue de l'Océan Indien, de l'Archipel malais et, dans l'Atlantique, des Bermudes, des Bahamas, du sud-ouest de l'Espagne et des eaux ouest-africaines. Dans cette dernière région, *N. longirostris* a été signalé aux environs des Canaries, au nord-ouest des îles du Cap Vert et au sud du Ghana (5°27'N — 0°07'E). Nous l'avons capturé entre 0°42'S et 16°49'S ; un jeune spécimen a été récolté dans une pêche faite à 300-600 m de profondeur, les autres dans des pêches faites à 670 mètres au moins.

9. *Notostomus perlatus* Bate, 1888. — Stations 311, 392, 394.

Rare aux profondeurs auxquelles a pu travailler l' « Ombango », cette espèce n'a été capturée qu'en trois exemplaires, l'un par 0°50'S, l'autre par 1°20'S et le troisième par 5°06'S. Toutes ces captures ont été faites à plus de 800 mètres de profondeur. Connu de l'Océan Indien, de l'Archipel malais et de l'Atlantique, *N. perlatus*, le long de la côte ouest-africaine, n'avait encore été signalé que du sud de la Côte d'Ivoire (0°56'N — 4°34'W) et du Ghana (1°14'N — 2°10'W).

Genre **Ephyrina** Smith.

10. *Ephyrina* sp., aff. *hoskynii* Wood-Mason et Alcock, 1891 (fig. 3 a, b). — Stations 301, 312, 319, 325, 332, 391 et 393.

Nos spécimens sont proches d'*E. hoskynii* mais nous ne pouvons pour l'instant ni les identifier à cette espèce, ni les considérer comme appartenant à une nouvelle espèce, faute de données suffisantes dans la littérature et de matériel de comparaison approprié.

Tous les exemplaires de l' « Ombango » ont le bord postérieur du 3e segment abdominal lisse et un telson bordé, de chaque côté, par 8 à 12 épines disposées sur *une seule rangée* (fig. 3 b). Si ces caractères correspondent bien à ceux donnés par Chace (1940, 1947) pour *E. hoskynii*, ils ne concordent que partiellement avec ceux mentionnés par Figueira (1957) pour la même espèce. Ce dernier auteur, en effet, a rattaché à *E. hoskynii* 14 spécimens en provenance de Madère, se caractérisant par un bord postérieur du 3e segment abdominal lisse et un telson portant, sur chacun de ses côtés, *deux rangées* d'épines, la supérieure en ayant de 5 à 16 et l'inférieure de 12 à 21 (fig. 3 d).

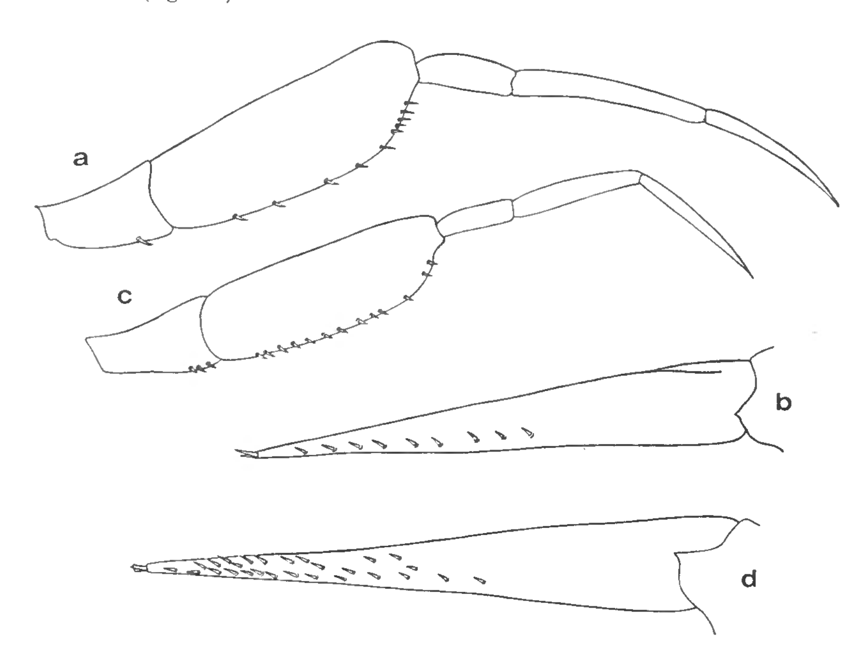


Fig. 3a, b. — *Ephyrina* sp., aff. *hoskynii* Wood Mason et Alcock, ♀ ovigère de 104 mm, « Ombango », station 393, 0°30'N-6°30'E, chalut pélagique, 0-950 m, 13-5-1961 : a, 3e patte thoracique droite (soies non figurées), × 3 ; b, telson vu de profil, × 5.

Fig. 3 c, d. — *Ephyrina hoskynii* Wood Mason et Alcock, ♂ de 104 mm, Madère, trouvé dans l'estomac d'un *Aphanopus carbo* Lowe, 18-8-1962 : c, 3e patte thoracique droite (soies non figurées), × 3 ; d, telson vu de profil, × 5.

Le Dr. Chace qui, à la demande de A. J. C. Figueira, a réexaminé les exemplaires de *E. hoskynii* de l'U. S. National Museum, a alors observé, lui aussi, une double rangée d'épines, ce qui n'est absolument pas le cas chez nos huit exemplaires.

A. J. G. Figueira nous a communiqué des spécimens de Madère qui malheureusement sont tous des mâles, à l'exception d'une petite femelle, alors que les nôtres sont des femelles ovigères d'assez grande taille. Une autre *E. hoskynii*, recueillie au cours d'une campagne du Prince de Monaco, est aussi un grand mâle.

Les exemplaires de Madère diffèrent de ceux du Congo par la spinulation du telson, comme nous l'avons indiqué plus haut, et par les proportions différentes du mérus, du propode et du dactyle des 3e et 4e péréiopodes (cf. fig. 3 a et 3 c). En outre, nos *Ephyrina* présentent toutes, sur le 6e segment abdominal, une excavation qui s'étend sur presque toute la longueur du bord dorsal, déterminant ainsi une double carène, alors que, chez les exemplaires de Madère, il existe seulement une fossette dorsale elliptique dans la région postérieure, en avant de laquelle on note un simple aplatissement.

Certaines différences pouvant être d'ordre sexuel, nous laisserons en suspens le problème de l'identité des *Ephyrina* de l' « Ombango » jusqu'à ce que nous ayons pu obtenir des exemplaires exactement comparables provenant de l'Atlantique nord-oriental. Il faut cependant considérer comme probable leur appartenance à une espèce distincte. Si l'existence de deux espèces à bord postérieur du 3e segment abdominal inerme était confirmée, laquelle des deux serait à identifier à *E. hoskynii* Wood-Mason et Alcock ? D'après les proportions des articles des 3e et 4e péréiopodes, telles qu'elles apparaissent sur le dessin d'Alcock (*Illustr. Investigator*, pl. 52, fig. 3), on peut présumer que ce serait la forme de Madère, les exemplaires du Congo devant alors être considérés comme appartenant à une espèce nouvelle. L'examen du type d'*E. hoskynii* permettrait d'avoir une certitude à ce sujet.

Ephyrina hoskynii a jusqu'à présent été signalée des océans Indien, Pacifique, et Atlantique ; dans l'Atlantique oriental, les récoltes les plus méridionales sont celles mentionnées par Figueira de la région de Madère.

11. *Ephyrina benedicti* Smith, 1885. — Stations 391, 393.

Connue du Pacifique (îles Bonin) et de l'Atlantique Nord, *E. benedicti* n'avait pas encore été récoltée au sud des Canaries. Nos deux captures ont été effectuées au large d'Annobon, à des profondeurs supérieures à 1.500 mètres.

12. *Ephyrina bifida* Stephensen, 1923. — Station 394.

Connue seulement de l'Atlantique (Bermudes, Bahamas, sud-ouest de l'Irlande, Golfe de Gascogne, Açores, sud de la Côte d'Ivoire : 0°55'N — 4°37'W), cette espèce a été capturée à deux reprises par l' « Ombango » par 5°26'S — 10°30'E, lors de pêches au filet Grand Schmidt à 2.000 mètres de profondeur.

Genre **Systellaspis** Bate.

13. *Systellaspis debilis* (A. Milne Edwards, 1881). — Stations 299, 302, 303, 307-313, 316-320, 322-328, 331, 334, 335, 337, 392-394.

Espèce la plus commune et la plus abondante dans les captures, avec *Acanthephyra acanthitelsonis* et *Acanthephyra sexspinosa*, *S. debilis* a été récoltée dans toute la zone étudiée et ce à partir de 200 mètres de profondeur. Connue des océans Indien, Pacifique et Atlantique, l'espèce a déjà été signalée, dans l'est de ce dernier océan, aux îles du Cap Vert et au large des côtes du Nigéria, de la Guinée espagnole et du Congo.

14. *Systellaspis cristata* (Faxon, 1893). — Stations 308-311, 317, 320, 323-325, 328, 330, 331, 332, 334, 336, 337, 351, 391, 393, 394.

Cette espèce s'est révélée commune dans toute la zone prospectée, 45 spécimens en ayant été récoltés entre 0°30'N et 15°20'S. Connue seulement de la Mer d'Arabie, de Ceylan, du Golfe de Panama et de l'Atlantique ouest-africain, *S. cristata*, dans cette dernière région, n'avait été trouvée qu'à Madère (Figuiera, 1957), ainsi qu'au large de la Sierra Leone et du Libéria. A l'exception d'un spéciment récolté à 300-600 mètres de profondeur, les autres l'ont été lors de pêches faites à 670 mètres au moins.

15. *Systellaspis affinis* (Faxon, 1896).

Connue de l'Indo-Pacifique et de l'ouest de l'Atlantique, cette espèce n'a été signalée que récemment sur la côte ouest-africaine, au large de la Côte d'Ivoire (Forest, 1964). Nous ne l'avons pas récoltée avec l' « Ombango » mais en possédons deux exemplaires, capturés au chalut de fond par le navire américain « Geronimo » à 400 mètres de profondeur, par 1°26'S — 8°24'E.

16. *Systellaspis braueri* (Balss, 1914). — Station 394.

Connue des Bermudes, des Açores, du Golfe de Gascogne, du Golfe du Bengale et de la Californie, cette espèce, le long de la côte occidentale d'Afrique, n'avait été signalée qu'au large de la Côte d'Ivoire (0°56'N — 4°34'W). Un seul exemplaire en a été récolté par l' « Ombango » par 5°26'S — 10°30'E, lors d'une pêche au filet Grand Schmidt à 1.300 mètres de profondeur.

Nematocarcinidae.

Genre **Nematocarcinus** A. Milne Edwards.

17. *Nematocarcinus cursor* A. Milne Edwards, 1881. — Stations 355, 394.

Capturée une seule fois par l' « Ombango » avec un chalut pélagique, lors d'un trait ayant d'ailleurs été effectué tout près du fond, cette espèce

est couramment récoltée au chalut de fond entre 200 et 600 mètres de profondeur dans la région de Pointe-Noire (Congo). Connue de l'Indo-Pacifique et de l'Atlantique Nord occidental, l'espèce a été signalée sur la côte ouest-africaine en 1951 par L. B. Holthuis ; elle s'y est depuis révélée très commune. En dehors des récoltes de l' « Ombango », nous avons examiné des spéci mens de *N. cursor* provenant de pêches faites par un chalutier russe par 18° S.

Pasiphaeidae.

Genre **Pasiphaea** Savigny.

18. *Pasiphaea semispinosa* Holthuis, 1951. — Stations 300, 350, 355, 363, 394.

Connue seulement de la côte ouest d'Afrique entre 5°39'S et 10°45'S, cette espèce a été récoltée par l' « Ombango » entre 3°48'S et 15°53'S. Elle a été capturée avec des filets pélagiques et avec des chaluts de fond. Avec ce dernier type de filet, à 350 mètres de profondeur, au large de Pointe-Noire, il en a été pris 140 spécimens lors d'un trait d'une heure (la capture ayant d'ailleurs pu se faire lors de la remontée du filet).

Genre **Parapasiphaë** Smith.

19. *Parapasiphaë sulcatifrons* Smith, 1884. — Stations 307, 308, 310, 316, 325, 327, 337, 350, 391, 392.

Connue de l'Atlantique et du sud de l'Océan Indien, cette espèce a été signalée, dans la région africaine, à Madère et au large du Congo. Nous l'avons capturée entre 1°30'S et 14°35'S, lors de pêches effectuées à 670 mètres de profondeur au moins.

Genre **Psathyrocaris** Wood-Mason et Alcock.

20. *Psathyrocaris infirma* Alcock et Anderson, 1894. — Stations 339, 394.

Capturée à deux reprises au filet pélagique, cette espèce l'a également été au chalut de fond. Avec ce dernier type de filet, il en a été pris jusqu'à 31 exemplaires en une heure à 600 mètres de profondeur.

Connue de l'Océan Indien, *P. infirma* a été signalée en 1951, par Holthuis, au large de la Guinée espagnole et de l'Angola (7°55'S). Nous l'avons capturée au large du Congo et de l'Angola (5°06'S et 13°27'S).

21. *Psathyrocaris fragilis* Wood-Mason et Alcock, 1893. — Station 394.

Cette espèce n'était connue jusqu'à présent, sous sa forme typique, que de la région indo-ouest-pacifique. Une variété *atlantica*, décrite par

Caullery en 1896 d'après un unique exemplaire provenant du Golfe de Gascogne, se distingue par des 3es maxillipèdes dont l'endopodite a 5 segments au lieu de 4 et un rostre dont les épines sont disposées de façon un peu différente.

Nos exemplaires, au nombre de 9, sont à rattacher à la forme typique. Ils ont été récoltés au large de Pointe-Noire (Congo), entre 500 et 800 mètres de profondeur, avec un chalut de fond.

Genre **Glyphus** Filhol.

22. *Glyphus marsupialis* Filhol, 1884 (fig. 4). — Stations 339, 394.

Découverte lors de l'expédition du « Travailleur » dans l'Atlantique oriental, cette espèce ne paraît pas avoir été signalée depuis. Bien qu'elle puisse être capturée au chalut pélagique, elle est avant tout benthique. Au large du Gabon et du Congo, elle est très commune sur les fonds vaseux à partir de 600 mètres. Notons qu'elle est également bien représentée dans une collection de crevettes pêchées avec le chalut Isaacs-Kidd au large du Sénégal, entre 600 et 800 mètres de profondeur. Nous figurons ici (fig. 4) une femelle provenant de cette collection.

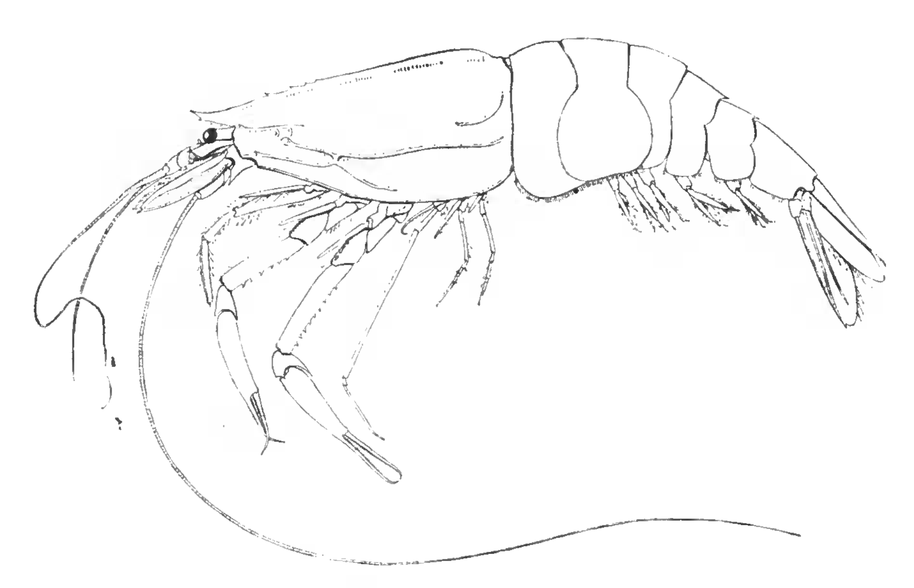


Fig. 4. — *Glyphus marsupialis* Filhol, ♀, Sénégal, chalut pélagique, 600-800 m, J. Doutre coll., 29-7-1958.

Alpheidae.

Genre **Alpheus** Fabricius.

23. *Alpheus talismani* Coutière, 1898. — Station 394.

Connue de l'Atlantique ouest-africain, des îles du Cap Vert à l'Angola, cette espèce a été récoltée dans la région de Pointe-Noire, sur fonds vaseux, jusqu'à 350 mètres de profondeur.

Famille Pandalidae.

Genre **Parapandalus** Borradaile.

24. **Parapandalus brevipes** sp. nov. (fig. 5 a, b). — Station 394.

Diagnose. — Rostre grêle, environ deux fois plus long que la carapace et orné, sur son bord supérieur, de deux séries de dents. La première, qui s'étend sur la région proximale, comprend 6 dents (rarement 5), dont 4 ou 5 se trouvent en arrière de l'extrémité de l'œil ; la seconde, qui couvre les trois cinquièmes distaux du bord supérieur du rostre, est formée de 13 à 18 dents assez espacées les unes des autres. Le bord inférieur du rostre porte de 25 à 30 dents, dont la première est située un peu au delà du pédoncule antennulaire ; ces dents, d'abord très serrées, s'espacent légèrement vers l'extrémité du rostre.

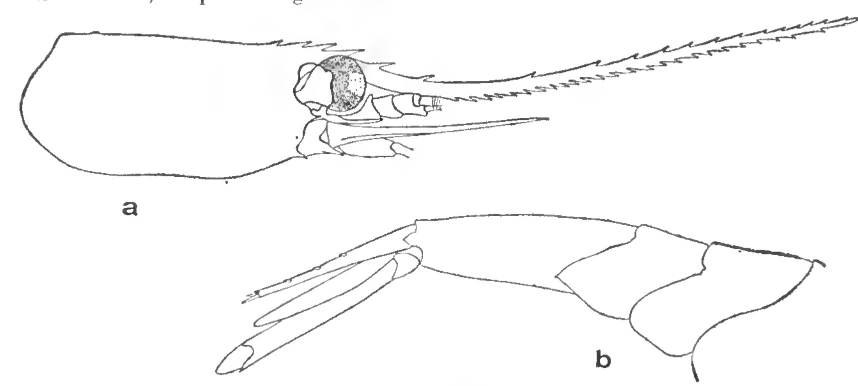


Fig. 5. — *Parapandalus brevipes* sp. nov., ♀ ovigère de 67 mm, «Ombango », au large de Pointe-Noire (Congo), 5°00'S-11°22'E, chalutage, vase sableuse, 190-210 m, 16-3-1967. a, région antérieure du corps, × 3,2 ; b, région postérieure de l'abdomen, × 3,2.

Carapace lisse avec, pour seule ornementation, la carène postrostrale qui, courte, n'atteint pas le milieu de la carapace et un léger granule situé sur la ligne dorsale, un peu en avant du bord postérieur. Epines antennaire et ptérygostomienne assez fortes.

Pattes thoraciques toutes dépourvues d'épipodites. Carpe des secondes pattes formé de 14 à 17 articles.

Bord postérieur du troisième segment abdominal lisse.

Pleures du quatrième segment arrondis, ceux du cinquième triangulaires. Sixième segment environ 3 fois plus long que le précédent. Telson un peu plus court que le sixième segment, portant à son extrémité deux paires d'épines de grande taille, disposées côte à côte, les externes étant les plus longues, et orné dorsalement de 4 paires de petites épines.

Type. — Une femelle ovigère mesurant 68 mm de la pointe du rostre à l'extrémité du telson. Neuf autres exemplaires sont les paratypes.

Distribution. — Récolté uniquement, pour l'instant, au large de Pointe-Noire (Congo) par 5°00'S — 11°22'E et 5°06'S — 11°26'E, entre 190 et 355 mètres de profondeur, sur fond de vase.

Remarques. — L'utilisation de la clef des *Parapandalus* donnée par de Man (1920, p. 140) conduit à placer cette espèce à côté de *P. miles* (A. Milne Edwards), qui en est en effet assez proche, au moins par la forme et la spinulation du rostre.

Parapandalus miles a été figuré (sous le nom générique de *Pandalus*) dans le recueil des Figures de Crustacés nouveaux ou peu connus (A. Milne Edwards, 1883, pl. 18) d'après un spécimen recueilli à la Martinique par le « Blake » par 200 brasses. Dans les collections du Muséum se trouvent deux spécimens du « Blake », station 186, Dominique, 98 brasses. Ces spécimens, en mauvais état, portent la mention « types », mais ne peuvent être considérés comme tels, puisque, d'après la localité, ce n'est pas l'un d'eux qui a été figuré en 1883. Ils correspondent bien cependant au dessin original et c'est à eux que nous avons comparé la nouvelle espèce.

La ressemblance porte principalement sur l'aspect de la carapace céphalothoracique et du rostre : sur le bord dorsal de celui-ci, les dents ont une disposition similaire : une première série de 5 ou 6 dents assez rapprochées sur la région proximale, puis une seconde, avec des dents d'abord largement espacées, puis se rapprochant progressivement jusqu'à la région distale.

Les différences sont cependant nombreuses et bien marquées. Les principales sont résumées dans le tableau suivant :

	Parapandalus brevipes	*Parapandalus miles*
Rostre	assez fortement recourbé vers le bas puis obliquement redressé vers le haut, deux fois plus long que la carapace, 17 à 23 dents dorsales 25 à 30 dents ventrales	peu sinueux, sensiblement dans le prolongement du bord dorsal de la carapace, plus de 2,5 fois plus long que celle-ci, 18 et 22 dents dorsales 34 et 35 dents ventrales
Région postérieure du 5e pleuron abdominal	peu aiguë, avec une petite dent terminale, le bord inférieur presque droit.	formant une pointe assez effilée recourbée vers le bas, le bord inférieur fortement concave.
Pattes thoraciques 3e patte	relativement courtes dépassant de peu le scaphocérite.	longues et grêles dépassant le scaphocérite du propode + dactyle.
Mérus des 5es pattes	n'atteignant pas l'épine ptérygostomienne.	atteignant le tiers proximal du scaphocérite.

Le nom choisi pour *Parapandalus brevipes* sp. nov. se rapporte à l'un des principaux caractères qui le distinguent de *P. miles*, la brièveté des pattes thoraciques.

25. *Parapandalus richardi* (Coutière, 1905). — Stations 308, 309, 320, 324, 325, 394.

Connue de l'est de Terre-Neuve (48°2'N — 39°55'W), des Bermudes, des Açores, des Canaries et de l'ouest de Madère (Sivertsen et Holthuis, 1956), cette espèce a été récoltée entre 1°55'S et 9°18'S au chalut pélagique et au filet Grand Schmidt, lors de pêches faites à 300 mètres de profondeur au moins.

26. *Parapandalus narval* (Fabricius, 1787). — Station 375.

Signalée en Méditerranée occidentale, en Adriatique, en Mer Rouge, et dans l'Atlantique, cette espèce, dans ce dernier océan, a été récoltée des Canaries à l'Angola (11°33'S). Nous l'avons trouvée par 12°45'S et ce, bien que l'espèce paraisse surtout benthique, dans une pêche faite à 300 mètres de profondeur avec un filet Grand Schmidt. Il existe d'autre part, au Centre ORSTOM de Pointe-Noire, une dizaine d'exemplaires de *P. narval* capturés par le navire américain « Geronimo » au large du Cap Lopez (0°30'S — 8°43'E) avec un chalut de fond, à 100 mètres de profondeur.

Genre **Plesionika** Bate.

27. *Plesionika martia* (A. Milne Edwards, 1883). — Station 394.

Connue de l'Indo-Pacifique, de la Méditerranée et, dans l'Atlantique, du sud-ouest de l'Irlande, des Bermudes, du Golfe de Gascogne et, le long de la côte ouest-africaine, de la Guinée à l'Angola (11°53'S), cette espèce, essentiellement benthique, est très commune dans la région de Pointe-Noire entre 200 et 400 mètres de profondeur. Son maximum d'abondance parait se situer vers 300 mètres.

28. *Plesionika ensis* (A. Milne Edwards, 1881). — Stations 300, 394.

Cette espèce, essentiellement benthique comme la précédente, n'a été récoltée qu'une seule fois au chalut pélagique. Dans la région de Pointe-Noire, elle est fréquemment capturée au chalut de fond, vers 300 mètres de profondeur. *Plesionika ensis* est connue de l'Indo-Pacifique et, dans l'Atlantique, des Antilles, de la côte du Brésil et, le long de la côte ouest-africaine, de la Guinée à l'Angola (8°12'S).

29. *Plesionika carinata* Holthuis, 1951 (fig. 6 a). — Stations 339, 350, 355, 363, 375, 394.

Signalée uniquement sur la côte ouest d'Afrique, au Libéria et en Angola (6°08'S à 11°53'S), cette espèce a été récoltée par l' « Ombango »

de 5°00'S à 17°53'S. Elle parait vivre sur le fond mais également au dessus, comme le montrent les captures faites aussi bien au chalut pélagique qu'au chalut de fond. Rencontrée à partir de 300 mètres de profondeur, l'espèce vit au moins jusqu'à 650 mètres.

30. Plesionika rossignoli sp. nov. (fig. 6 b). — Stations 302, 303, 307, 310, 316, 319, 323-325, 328, 329, 335, 336, 363, 394.

Diagnose. — Rostre grêle, légèrement sinueux, nettement plus long que la carapace (1,4 fois en moyenne) et orné, sur la partie proximale de son bord supérieur, de 5 (rarement 4 ou 6) dents de taille croissante de la première à la dernière mais restant toujours très petites ; reste du bord supérieur lisse. Bord inférieur portant de 11 à 16 dents (le plus souvent 12 à 13) également très petites, la première de ces dents étant située bien au-delà de l'extrémité du pédoncule antennulaire et fréquemment vers la moitié du rostre ; tout d'abord espacées, ces dents sont d'autant plus serrées qu'elles sont plus près de l'extrémité du rostre.

Carapace avec, dorsalement, une carène postrostrale s'étendant un peu au-delà de son milieu et un léger tubercule situé un peu en avant du bord postérieur. Sur ses faces latérales, la carapace porte, en arrière et vers le haut, une carène incurvée bien visible. Epines antennaire et ptérygostomienne présentes.

Pattes thoraciques pourvues d'épipodites à l'exception des 4e et 5e paires. Carpe des secondes pattes formé de 19 articles environ.

Bord postérieur du troisième segment abdominal lisse.

Bords inférieur et postérieur des pleures du 4e segment abdominal légèrement arrondis et se recoupant sensiblement suivant un angle droit, bords inférieur et postérieur des pleures du 5e segment se recoupant suivant un angle de 60° environ à sommet arrondi. Sixième segment abdominal de 1,6 à 2 fois plus long que le cinquième. Telson légèrement plus long que le sixième segment, portant à son extrémité deux paires d'épines de grande taille, les externes étant les plus longues, et orné dorsalement de 4 paires de petites épines.

Type. — Une femelle mesurant 65 mm de la pointe du rostre à l'extrémité du telson et récoltée à la station 323. Vingt autres exemplaires, récoltés à la station 323 et aux autres signalées plus haut, sont les paratypes.

Distribution. — A l'exception d'une capture faite lors d'un chalutage à 1.000 mètres de profondeur (durant peut-être la remontée du chalut), toutes les autres l'ont été au moyen de filets pélagiques. D'autre part, toutes les captures, à l'exception d'une seule, lors d'une pêche à 300-600 mètres de profondeur, ont eu lieu lors de pêches par 650 mètres au moins. L'espèce semble donc pélagique et profonde ; elle a été récoltée entre 1°30'S et 17°53'S.

Remarque. — La description de *Plesionika carinata* Holthuis s'applique en partie à cette espèce et tout d'abord, alors que nous n'avions que trois exemplaires de *P. rossignoli*, nous nous sommes demandés si les deux formes n'étaient pas identiques.

En fait, bien que très proches, les deux espèces se distinguent aisément par l'aspect différent du rostre. Celui de *P. rossignoli* est plus grêle et porte

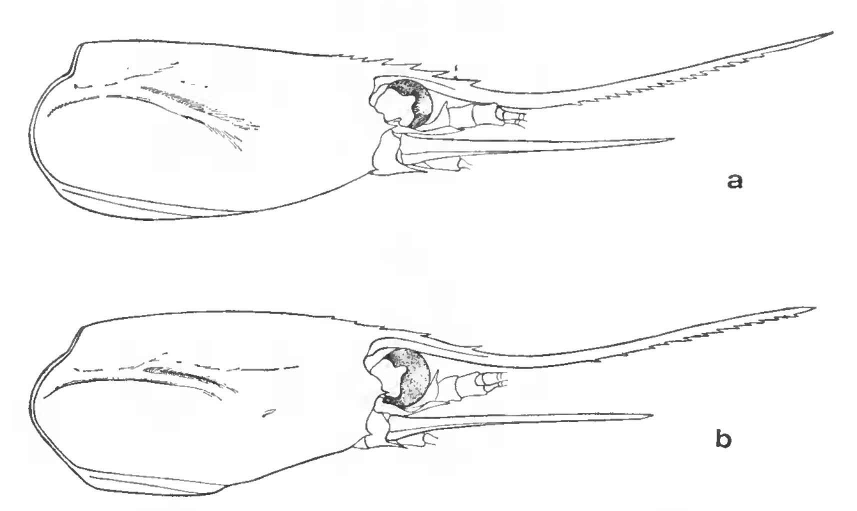


Fig. 6 a. — *Plesionika carinata* Holthuis, ♂ de 70 mm, « Ombango », au large de Pointe-Noire (Congo), 5°02'S-11°17'E, chalutage, vase, 595-605 m, 18-3-1967 : région antérieure du corps, × 3.

Fig. 6 b. — *Plesionika rossignoli* sp. nov., ♂ de 65 mm, « Ombango », station 324, 0°14'S-10°02'E, chalut pélagique, 0-725 m, 2-3-1961 : région antérieure du corps, × 3,3.

des dents beaucoup plus petites et plus fines (et par suite, à l'œil, plus espacées) ; en outre, celles du bord dorsal sont le plus souvent au nombre de 5 (très rarement 4 ou 6) alors qu'il y en a 6 ou 7 chez *P. carinata.*

Plesionika rossignoli paraît être nettement plus petite que *P. carinata.* Elle serait surtout pélagique, alors que *P. carinata* est essentiellement benthique.

Plesionika rossignoli sp. nov. est dédiée à M. M. Rossignol qui, le premier, isola l'espèce alors qu'il travaillait au Centre O.R.S.T.O.M. de Pointe-Noire et avait commencé l'examen de certaines des récoltes qui sont étudiées ici.

31. *Plesionika acanthonotus* (Smith, 1882) (fig. 7 a). — Station 394.

Connue des eaux nord-américaines (Caroline du Sud), du Brésil, du Portugal et, en Méditerranée, d'Espagne et de Crète, cette espèce a été signalée par Holthuis de l'Atlantique ouest-africain, pour la première fois en 1951, puis en 1952, d'après des échantillons provenant des régions du Rio Muni et de l'Angola. Ces échantillons ont été recueillis entre les profondeurs certaines de 300 et 530 mètres, mais probablement aussi en dehors de ces limites, des chalutages ayant été pratiqués sur des pentes (235-460 m et 530-850 m). Dans la région de Pointe-Noire, l'espèce est très commune, sinon abondante, entre 190 et 325 mètres ; au delà elle semble disparaître et être remplacée, à partir de 500 mètres, par *Plesionika holthuisi.*

En dehors de l'Afrique, *P. acanthonothus* a été trouvé entre 420 et 1.350 mètres de profondeur.

32. Plesionika holthuisi sp. nov. (fig. 7 b, c). — Station 394.

Diagnose. — Rostre en forme de sabre, incurvé vers le haut, s'étendant nettement au delà du scaphocérite et denté sur toute la longueur de son bord supérieur et la majeure partie de son bord inférieur. Bord supérieur portant 5 ou 6 (rarement 4) dents mobiles suivies de 10 à 12 dents fixes ; bord inférieur avec 7 (rarement 8) dents légèrement plus petites ou de même taille que celles du bord supérieur.

Carapace lisse à l'exception d'une courte crête postrostrale n'atteignant pas le milieu de la carapace et d'un léger granule situé sur la ligne dorsale un peu en avant du bord postérieur. Epine antennaire forte, épine ptérygostomienne petite.

Troisièmes maxillipèdes assez courts et dépassant seulement du tiers de leur dactyle environ l'extrémité du scaphocérite.

Pattes thoraciques pourvues d'épipodites, à l'exception de la 5e paire, et relativement courtes, l'extrémité du scaphocérite se situant respectivement au niveau du cinquième proximal, des deux cinquièmes et de la moitié du propode des 3e, 4e et 5e pattes. Carpe des deuxièmes pattes avec 18 ou 19 articles.

Bord postérieur du troisième segment abdominal lisse.

Pleures des quatrième et cinquième segments représentés sur la figure 7 c. Sixième segment environ 2,2 fois plus long que le cinquième. Telson légèrement plus court que le sixième segment, portant à son extrémité deux paires d'épines de grande taille, disposées côte à côte, les externes étant les plus longues, et orné dorsalement de 4 paires de petites épines.

Type. — Une femelle ovigère mesurant 76 mm de la pointe du rostre à l'extrémité du telson et récoltée, lors de la station 394, entre 500 et 505 mètres de profondeur. Vingt-sept autres exemplaires sont les paratypes.

Distribution. — Récoltée jusqu'à présent au large du Rio Muni (2°09'N — 9°27'E ; Holthuis, 1951), du Cabinda (5°39'S — 11°25'E ; Holthuis, 1952) et de Pointe-Noire, l'espèce a été capturée avec certitude de 480 à 605 mètres de profondeur.

Remarques. — Dans son étude sur les Caridea de l' « Atlantide », L. B. Holthuis (1951, p. 66) a provisoirement identifié à *Plesionika acanthonotus* (Smith) deux spécimens en mauvais état (céphalothorax seulement, sans pattes) capturés au large du Rio Muni, qui différaient des exemplaires typiques par leur rostre beaucoup plus allongé et plus grêle. Le même auteur, en 1952 (p. 37, fig. 9), signalait et figurait un autre individu, en mauvais état également, provenant de la région de Cabinda, et dont il notait la ressemblance avec les deux précédents, en même temps que d'autres différences avec *acanthonotus* ; il insistait sur la nécessité de disposer d'un matériel plus abondant avant de conclure, soit au rattachement des trois spécimens, comme variation extrême, à l'espèce de Smith, soit à leur appartenance à une espèce distincte.

Les nombreux exemplaires recueillis par l' « Ombango » confirment la seconde hypothèse et nous sommes heureux de dédier cette nouvelle forme à notre collègue, L. B. Holthuis.

Plesionika holthuisi sp. nov. se distingue de *P. acanthonotus* (Smith) par :

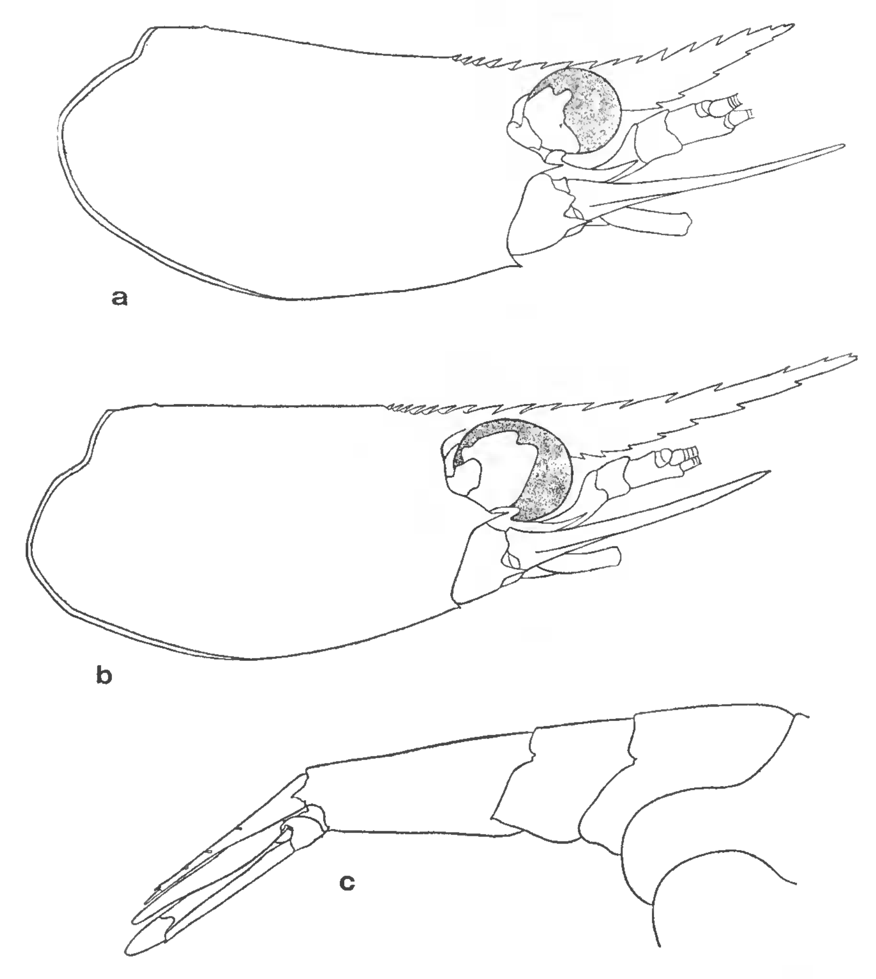


Fig. 7 a. — *Plesionika acanthonotus* Smith, ♀ ovigère de 75 mm, « Ombango », au large de Pointe-Noire (Congo), 5°39'S-11°35'E, chalutage, vase sableuse, 295-305 m, 7-7-1967 : région antérieure du corps, × 3,3.

Fig. 7 b-c. — *Plesionika holthuisi* sp. nov., type, ♀ ovigère de 76 mm, au large de Pointe-Noire (Congo), 5°30'S-11°32'E, chalutage, vase, 500-505 m, 5-7-1967 : b, région antérieure du corps × 3,3 ; c, région postérieure de l'abdomen, × 2,7.

— un rostre plus long, dont l'extrémité se situe toujours bien au-delà de celle du scaphocérite au lieu d'être bien en deçà ou, très rarement, au même niveau (fig. 7 b).

— un œil beaucoup plus gros,

— des appendices plus courts : c'est ainsi que les troisièmes maxillipèdes dépassent l'extrémité du scaphocérite du tiers de leur dactyle environ, alors que chez *P. acanthonotus* ils la dépassent de la totalité de

leur dactyle et d'une petite partie de leur propode. La différence de longueur des pattes thoraciques 3-5 chez les deux espèces est particulièrement frappante : chez *P. acanthonotus* l'extrémité du scaphocérite se situe, suivant les pattes, entre le cinquième proximal et la moitié environ du carpe de ces pattes ; chez *P. holthuisi* cette extrémité se situe entre le cinquième proximal et la moitié non pas du carpe mais du propode.

Dans la région de Pointe-Noire les deux espèces n'ont jamais été capturées ensemble, *P. holthuisi* n'ayant été trouvée qu'à partir de 500 mètres et *P. acanthonotus* que jusqu'à 325 mètres.

33. *Plesionika heterocarpus* (Costa, 1871). — Station 394.

Connue de la Méditerranée, du Portugal et de Madère, cette espèce, le long de la côte ouest d'Afrique, a été signalée du Rio Muni (2°09'N) à l'Angola (Port Alexandre, 15°50'S). Au large de Pointe-Noire (Congo), elle est commune entre 150 et 300 mètres de profondeur.

Genre **Heterocarpus** A. Milne Edwards.

34. *Heterocarpus ensifer* A. Milne Edwards, 1881. — Stations 309, 394.

Connue avec doute de la région indo-ouest-pacifique et avec certitude des U. S. A. (Caroline du Nord) et des Antilles, cette espèce a été aussi signalée à plusieurs reprises de l'Atlantique oriental : Maroc, Madère, Congo pour les formes adultes, îles du Cap Vert, São Tomé et Ascension pour les formes larvaires (cf. Holthuis, 1952 et Figueira, 1957). Plus récemment, l'un de nous en a recueilli d'assez nombreux exemplaires au large de la Guinée (Forest, 1964).

L' « Ombango » en a récolté un jeune spécimen au filet Grand Schmidt par 1°55'S à 300-600 mètres de profondeur et quatre femelles ovigères au chalut de fond au large de Pointe-Noire, par 300 mètres de profondeur.

35. *Heterocarpus grimaldii* A. Milne Edwards et Bouvier, 1900.

Cette espèce n'a pas été récoltée par l' « Ombango », mais, dans les collections du Centre O.R.S.T.O.M. de Pointe-Noire, il en existe un spécimen capturé par le navire américain « Geronimo » par 3°05'S — 9°15'E et 600 mètres de fond. Jusqu'à maintenant *H. grimaldii* n'avait été signalé que des Açores, des Canaries et au large de la Guinée portugaise.

Genre **Chlorotoccus** A. Milne Edwards.

36. *Chlorotoccus crassicornis* (Costa, 1871). — Station 394.

Un spécimen de cette espèce a été récolté par l' « Ombango » au large du Cameroun (3°8'N — 7°15'E) par 81 mètres de profondeur, lors d'un dragage, un autre au large du Congo (5°03'S — 11°23'E) par 250 mètres lors d'un chalutage. *Chlorotoccus crassicornis*, connu de la Méditerranée,

de l'Adriatique, du Golfe de Gascogne, de l'Afrique du Sud, de l'Afrique orientale et de la mer d'Andaman n'avait été signalé, sur la côte occidentale d'Afrique, qu'au large de Pointe-Noire (5°15'S) et de Banana (5°52'S) par 225 et 74 mètres de fond.

CRANGONIDAE.

Genre **Sclerocrangon** G. O. Sars.

37. *Sclerocrangon jacqueti* (A. Milne Edwards, 1881). — Station 394.

Nous identifions à cette espèce un individu mâle mesurant 41 mm de la pointe du rostre à l'extrémité du telson, recueilli au cours d'un chalutage au large de Pointe-Noire (5°02'S — 11°17'E), par 595-605 mètres de profondeur.

Par les reliefs de la carapace, la forme et les dimensions des épines, ce spécimen ressemble au mâle sensiblement de même taille figuré par SMITH (1882, pl. 7, fig. 5, 5 a) sous le nom de *Ceraphilus agassizi*, espèce placée en synonymie avec *Sclerocrangon jacqueti*. Cependant, l'abdomen de notre spécimen ne présente pas de carène dorsale sur les quatre premiers somites abdominaux et se rapproche davantage à cet égard de la femelle figurée par KEMP (1910, pl. 22, fig. 7).

L'espèce était connue jusqu'à présent de la côte est des U.S.A., de Terre-Neuve et des îles britanniques. Le type avait été recueilli par le « Travailleur » dans l'Atlantique oriental, en une station non précisée. La présente capture étend la limite sud de sa distribution est-atlantique jusqu'au sud de l'équateur.

Il faut mentionner ici que *Sclerocrangon bellmarleyi* Stebbing, 1914, dont les seuls spécimens connus proviennent de la région de Natal, de 725 et 800 mètres de profondeur, semble bien proche de *S. jacqueti*, à en juger par le profil de la carapace figuré par BARNARD (1950, fig. 152 a). STEBBING a bien relevé plusieurs différences entre les deux espèces, mais on peut se demander si ces différences n'entrent pas dans le cadre des variations considérables que présente manifestement *jacqueti*. Une comparaison entre des spécimens des deux espèces est souhaitable. Il n'est pas exclu qu'elles soient synonymes. La distribution de *jacqueti* s'étendrait alors aux eaux sud-africaines de l'Océan Indien.

Genre **Pontocaris** Bate.

38. *Pontocaris lacazei* (Gourret, 1887). — Station 394.

Connue de la région indo-ouest-pacifique (Zanzibar et Nouvelle-Zélande), de la Méditerranée, de l'Irlande, du Golfe de Gascogne, de l'Afrique du Sud, et, sur la côte occidentale d'Afrique, du Rio Muni (2°09'N), cette espèce a été récoltée par l' « Ombango » en deux exemplaires

au large de Pointe-Noire (Congo), au chalut de fond, entre 200 et 300 mètres de profondeur. Dans les collections du Centre O.R.S.T.O.M. de Pointe-Noire se trouve, en outre, un spécimen capturé par un chalutier russe vers 20° S.

Genre **Pontophilus** Leach.

39. *Pontophilus gracilis* Smith, 1882. — Station 394.

L' « Ombango » a récolté cette espèce à plusieurs reprises au large de Pointe Noire, par 600 et 800 mètres de fond. Dans les collections du Centre O.R.S.T.O.M. de Pointe Noire se trouvent également deux exemplaires capturés par le navire américain « Geronimo », à 1.130 mètres de profondeur, par 4°08'S et 10°08' E. Les spécimens correspondent dans l'ensemble à la description et aux dessins de Smith (1882, p. 36, pl. 7, fig. 2 et 3)

Dans les collections du Muséum figurent un assez grand nombre de *Pontophilus gracilis* recueillis par le « Blake » au cours de sa croisière de 1877-1878 dans le Golfe du Mexique et probablement identifiés par A. Milne Edwards.

Depuis sa description, *P. gracilis* a été signalé des côtes nord-américaines, de la mer des Antilles, du Cap de Bonne Espérance et des Andaman, entre 410 et 1165 mètres.

L'examen de notre matériel justifie quelques remarques d'ordre taxonomique et synonymique.

Dans la clef des *Pontophilus* proposée par de Man (1920, p. 259), *P. gracilis* est notamment caractérisé par la présence de deux épines sur la ligne médio-dorsale de la carapace et par la présence d'une seule épine de chaque côté du rostre. Or, sur la plupart de nos spécimens, on observe en avant de l'épine gastrique, une minuscule spinule, parfois bien visible, parfois réduite à un tubercule, parfois obsolète.

Dans ces conditions, *P. gracilis* apparaît comme très proche de « *P. occidentalis* var. *indica* » de Man caractérisé précisément par la présence de trois épines médio-dorsales, dont la première de taille microscopique ; de Man avait d'ailleurs déjà noté la grande parenté des deux formes, envisageant même l'hypothèse, que nous confirmons ici, de la présence d'une première épine minuscule, chez *P. gracilis*.

La question a été à nouveau soulevée par W. T. Calman (1939, p. 219) qui, observant sur des *Pontophilus* de la John Murray Expedition une très petite spinule gastrique antérieure, parfois réduite à un granule microscopique, les rattachait à la forme décrite par de Man, en élevant cette dernière au rang d'espèce. Calman identifiait à *P. indicus* tous les *P. gracilis* signalés de l'océan Indien, sans cependant placer les deux formes en synonymie, faute de pouvoir comparer des spécimens atlantiques et indo-pacifiques.

Nous ne nous prononcerons pas sur cette synonymie dans une note préliminaire, mais nous apporterons encore un élément supplémentaire en sa faveur. En effet les auteurs ont considéré que *P. gracilis* était caracté-

risé par la présence d'une seule paire d'épines sur la région proximale du rostre : de Man a ainsi noté que l'espèce différait sur ce point de *P. occidentalis* var. *indica*, chez lequel il y a deux paires d'épines. Or, chez la plupart des spécimens ouest-africains et américains examinés, il y a sur la moitié proximale du rostre deux paires d'épines, les postérieures plus petites manquant parfois d'un côté ou totalement.

Centre O.R.S.T.O.M. de Pointe-Noire
et Laboratoire de Zoologie (Arthropodes) du Muséum.

BIBLIOGRAPHIE

Nous ne donnons ici qu'une bibliographie très restreinte, ne comprenant que les travaux cités dans notre texte.

Alcock (A.) et Anderson (A. R. S.), 1900. — Illustrations of the Zoology of the Royal Indian Marine Surveying Steamer Investigator. Crustacea, pt. 8, pl. 49-55.

Barnard (K. H.), 1950. — Descriptive Catalogue of South African Decapod Crustacea. *Ann. S. Afr. Mus.*, vol. 38, pp. 1-837, fig. 1-154.

Bate (C. S.), 1888. — Report on the Crustacea Macrura collected by H. M. S. « Challenger » during the years 1873-1876. *Rep. Voy. Challenger, Zool.*, vol. 24, pp. i-xc, 1-942, fig. 1-76, pl. 1-150.

Calman (W. T.), 1939. — Crustacea : Caridea. *Sci. Rep. John. Murray Exped.*, vol. 6, nº 4, pp. 183-224, fig. 1-8.

Caullery (M.), 1896. — Crustacés Schizopodes et Décapodes. *In* : Koehler (R.), Résultats scientifiques de la Campagne du « Caudan » dans le golfe de Gascogne, Août-Septembre 1895. *Ann. Univ. Lyon*, vol. 26, pp. 365-419, pl. 13-17.

Chace (F. A.), 1940. — Plankton of the Bermuda Oceanographic Expeditions. IX. The bathypelagic Caridean Crustacea. *Zoologica*, vol. 25, nº 11, pp. 117-209, fig. 1-64.

Chace (F. A.), 1947. — The deep-sea Prawns of the Family Oplophoridae in the Bingham oceanographic Collection. *Bull. Bingham oceanogr. Coll.*, vol. 11, pt. 1, pp. 1-51, fig. 1-15.

Figueira (A. J. G.), 1957. — Madeiran Decapod Crustaceans in the Collection of the Museu Municipal do Funchal. I. On some interesting deep-sea Prawns of the Families Pasiphaeidae, Oplophoridae and Pandalidae. *Bol. Mus. Municipal Funchal*, nº 10, art. 26, pp. 22-51, fig. 1-5, pl. 1-4.

Forest (J.), 1964. — Sur une crevette recueillie au cours de la campagne de chalutage dans le Golfe de Guinée. *Plesionika williamsi* sp. nov. *Bull. Mus. Hist. nat. Paris*, sér. 2, vol. 35, 1963, nº 6 (1964), pp. 620-629, fig. 1-4.

Holthuis (L. B.), 1951. — The Caridean Crustacea of the Tropical West Africa. *Atlantide Rep.*, nº 2, pp. 7-187, fig. 1-34.

Holthuis (L. B.), 1952. — Crustacés Décapodes Macrures. *Rés. scient. Exp. océanogr. Eaux côtières afric. Atlant. Sud (1848-1849)*, vol. 3, nº 2, pp. 1-88, fig. 1-21.

KEMP (S. W.), 1910. — The Decapoda Natantia of the Coasts of Ireland. *Sci. Invest. Fish. Br. Ire.* 1908, n° 1, pp. 3-190, pl. 1-23.

KEMP (S. W.), 1939. — On *Acanthephyra purpurea* and its Allies (Crustacea Decapoda : Hoplophoridae). *Ann. mag. nat. Hist.*, sér. 11, vol. 4, pp. 568-579.

LENZ (H.) et STRUNCK (K.), 1914. — Die Dekapoden der Deutschen Südpolar-Expedition 1901-1903. I. Brachyuren und Macruren mit Ausschluss der Sergestiden. *In* : *Deutsche Südpolar-Expedition*, vol. 15, Zool. 7, pp. 257-345, fig. 1-5, pl. 12-22.

MAN (J. G. de), 1920. — Families Pasiphaeidae, Stylodactylidae, Hoplophoridae, Nematocarcinidae, Thalassocaridae, Pandalidae, Psalidopodidae, Gnathophyllidae, Processidae, Glyphocrangonidae and Crangonidae. The Decapoda of the Siboga Expedition. Part. IV. *Siboga Exp.*, mon. 39 a 3, pp. 1-318, pl. 1-25.

MAN (J. G. de), 1931. — On a new species of the genus *Hoplophorus* [*Oplophorus*] H. M. Edw., *Hoplophorus novae-zeelandiae*, sp. n. *Linn. Soc. J. Zool.*, vol. 37 (N° 252), pp. 369-378, fig. 1-20.

MILNE EDWARDS (A.), 1883. — Recueil de figures de Crustacés nouveaux ou peu connus, pp. 1-3, pl. 1-44.

SMITH (S. I.), 1882. — Report on the Crustacea. Part I. Decapoda. Reports on the Results of Dredging, under the Supervision of Alexander Agassiz, on the East Coast of the United States, during the Summer of 1880, by the U. S. Coast Survey Steamer « Blake », Commander J. R. Bartlett, U. S. N., Commanding. XVII. *Bull. Mus. comp. Zool. Harvard*, vol. 10, pp. 1-108, pl. 1-15.

SIVERTSEN (E.) et HOLTHUIS (L. B.), 1956. — Crustacea Decapoda (The Penaeidae and Stenopodidea excepted). *Rep. scient. Res. « Michael Sars » north atlant. deep-sea Exped. 1910*, vol. 5, n° 12, pp. 1-54, fig. 1-32, pl. 1-4.

YALDWYN (J. C.), 1963. — Deep-sea Prawns — Their Colour and Luminescence. *Austral. Nat. Hist.*, vol. 14, pp. 149-152, 3 fig.